

SEANCE PLENIERE DU 22 SEPTEMBRE 2008

CG/2008/57 – Administration Générale - 5 Fiscalité directe locale – Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des organismes HLM et des SEM

M. FISCHER – Monsieur le Président, mes chers collègues, nous avons vu ce rapport en commissions réunies parce qu'il faut délibérer avant le 1^{er} octobre 2008.

Il propose d'exonérer de taxe foncière les propriétés bâties en faveur des organismes HLM et SEM, comme déjà appliqué actuellement.

- pour les logements locatifs exonérés pendant quinze ans financés à l'aide de prêts propres aux HLM ;
- ceux exonérés pendant quinze ans financés à l'aide de prêts locatifs aidés par l'Etat
- les logements exonérés pendant 25 ans financés à l'aide de primes ou de prêts bonifiés du Crédit Foncier de France.

Nous avons pris une délibération le 31 mars 2003 pour la période 2004/2008. Il est proposé de prolonger cette délibération, du moins de prendre la même, pour la période 2009/2013 applicable au 1^{er} janvier 2009.

Contrairement à ce qui avait été dit en réponse à une question lors des commissions réunies, la somme globale représentant cette exonération est de 30 000 euros par an. Nous parlons donc de 150 000 euros pour les cinq années à venir.

Présentation par Monsieur Rebière, Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin, du rapport d'activité 2007-2008 des Services de l'Etat dans le département.

M. LE PRESIDENT – La parole est à Bernard Fischer.

M. FISCHER – Monsieur le Préfet, chers collègues, mesdames et messieurs.

Monsieur le Préfet, merci à vous de venir présenter l'ensemble des actions des services de l'Etat devant notre collectivité dans le cadre des fonctions régaliennes de l'Etat. On peut vous assurer que, pour l'essentiel, la coopération sur les territoires fonctionne bien entre les services de l'Etat même si, de-ci ou de-là, nous sommes quelques fois impatients, à juste titre pour l'intérêt de nos concitoyens, et que nous aimerions que les dossiers avancent plus rapidement.

Monsieur le Préfet, notre Président vous a dit, dans son propos liminaire, un postulat : « de la confrontation naît le progrès et du débat jaillit la lumière ». Merci de nous éclairer sur de très nombreux dossiers dans ce sens là. Le Président, pour le moins, a été entendu dans son postulat et c'est très agréable.

Pour ma part, juste quelques éléments de satisfaction, d'espoir et d'inquiétude.

Satisfaction parce que de nombreux projets qui sont inhérents aux charges de l'Etat et à notre collectivité avancent. D'espoir, de nombreux dossiers sont aujourd'hui sur les rails et c'est le cas de le dire.

L'Alsace, monsieur le Préfet, bien avant votre venue ici dans ce territoire, était peut-être trop docile par rapport au pouvoir central et elle n'était peut-être pas suffisamment incarnée.

On sait bien que beaucoup de choses se passent très officiellement mais que de grandes décisions, particulièrement pour les grandes infrastructures, se passent également quelques fois dans les couloirs ministériels.

En l'occurrence, notre région n'a pas suffisamment anticipé, voici une dizaine, quinzaine, vingtaine d'années en ce qui concerne les infrastructures. Ceci a été largement énoncé ce matin par mes collègues. Je me permettrai donc d'être concis. Néanmoins, monsieur le Préfet, je vous demande, nous vous demandons, ensemble, de porter une attention de chaque instant, aux infrastructures de notre territoire. Nous avons un retard considérable.

Le TGV Est européen est venu en gare de Strasbourg en juin 2007, il nous en réjouit, cela a été rappelé plusieurs fois. Néanmoins, le plan de financement – le Président et d'autres intervenants l'ont rappelé – mérite une attention particulièrement vigilante de telle manière à ce que le deuxième tronçon de plus de 100 kilomètres soit mis sur les rails dans les meilleurs délais par rapport à tout ce qui a déjà été énoncé ce matin. C'est très important et ce plan de financement n'est pas arrêté aujourd'hui.

Nous avons les mêmes bonnes perspectives sur la ligne Rhin-Rhône heureusement à l'horizon 2012, ce qui nous met, comme cela a été rappelé, dans une situation à la croisée des chemins, c'est la définition étymologique même de Strasbourg.

Concernant le tram-train, j'aimerais que l'on ne s'arrête pas à vos perspectives de 2014 telles qu'énoncé. Il fut un temps, monsieur le Préfet, où le tram-train Bruche Piémont devait arriver vers les années 2008/2010. Nous y sommes. Il est retardé vers 2014. Soyons vigilants pour que les lignes budgétaires ne soient pas déshabillées dans ce sens là, c'est à une vraie colonne vertébrale qui est attendue en termes de déplacement, ceci est très important.

Je me permettrai d'appeler votre détermination et votre vigilance sur le GCO. Pour ma part, je ne suis pas complètement rassuré sur ce dossier même s'il avance considérablement. Plus de 200 000 personnes sont tous les jours engluées, asphyxiées dans une situation qu'on pourrait appeler de thrombose de notre territoire. C'est une ineptie de l'histoire.

Lorsqu'on regarde la carte de l'Alsace et du bassin rhénan, avoir d'un côté les Vosges, de l'autre côté la Forêt-Noire et ne pas avoir, comme nous aurions dû l'avoir depuis vingt ans un axe nord-sud, mérite de notre part que tout ce qui est rattrapable puisse l'être.

En l'occurrence, le GCO est évidemment un barreau totalement indispensable pour que l'asphyxie de l'autoroute A35 cesse dans les meilleurs délais.

Ce ne sont pas des questions, monsieur le Préfet, juste des suggestions et vous remercier pour votre implication dans tous ces dossiers et vous demander d'être vigilant. Nous le serons ensemble, à plusieurs on est bien plus fort.

La séance est levée à 12 heures 40.